



17 avril 2026

1- Prélèvement

2- Comptage

3 - Mesurage



Pêche à pied : le repos biologique a porté ses fruits.

- RIA a participé le 17 avril 2026 à une opération de prélèvement, de comptage et de mesure des coques et palourdes dans le cadre de la surveillance du gisement de coquillages de la rivière de Pont l'Abbé en coopération avec le Comité Départemental des Pêches du Finistère et la Direction Départementale des territoires et de la mer.
- Cette opération a permis de constater une évolution très positive des tailles des coquillages et de la densité du gisement, bénéfice de la fermeture de la pêche depuis juillet 2023 pour permettre la reconstitution de la ressource.
- Cependant la pêche à pied de loisir et professionnelle reste malheureusement interdite sur l'ensemble du gisement en raison d'une contamination biologique.
- RIA s'engage activement avec les différents acteurs pour résoudre cette situation en participant aux différents groupes de travail pour la création d'une ZAES (Zone A Enjeu Sanitaire) afin d'accélérer la restauration de la qualité bactériologique de l'eau de la Rivière.

